



## L'école élémentaire de Chantelle porte désormais le nom d'une Bourbonnaise remarquable

Durant l'année 2022, Marie-Jo Fillère, présidente du collectif Hubertine-Auclert, proposait à la commune d'organiser une exposition du collectif sur les femmes bourbonnaises remarquables.

Suite au vif succès de l'exposition auprès des élèves, le maire a eu l'idée de donner le nom d'une de ces femmes à l'école élémentaire.

Après en avoir discuté avec Céline Peauger, directrice de l'école, ils ont décidé de confier le choix de l'appellation de l'école aux élèves de CM2.

Pour choisir, ils se sont aidés des panneaux de l'exposition, en étudiant avec grand sérieux le parcours de vie de ces femmes.

A une large majorité, Jeanne Schneider a été retenue pour son mérite en tant que non-voyante et son dévouement pour les enfants aveugles.

## Le Père Noël est arrivé en calèche

La venue du Père Noël était très attendue par les enfants des écoles. C'est accompagné d'André Bidaud, maire et d'Annie, intervenante auprès des écoles, que le fameux bonhomme en rouge est arrivé en calèche.

Un grand moment de joie et d'émotion pour les enfants des classes de petite section jusqu'au CM2, les classes de l'école maternelle ont ensuite interprété des chansonnettes et refrains de Noël.

Avant de partir, le Père Noël a tenu à laisser à chacun des élèves des friandises offertes par la municipalité.



**ANIMATION**  
A LA MÉDIATHÈQUE  
DE CHANTELLE  
Mercredi 14 février 2024

VENEZ ÉCOUTER  
LES CONTES ET  
PARTICIPEZ AUX  
ATELIERS CRÉATIFS

GRATUIT ET SANS INSCRIPTION

**CARNAVAL**  
MERCREDI 28 FÉVRIER 2024  
15H00 - Jeux, dégustation de crêpes et de beignets à la salle Maupoil

Inscription obligatoire  
avant le jeudi 22 février au 04 70 56 62 21

L'Association Anne de France  
Dame de Chantelle  
organise

**Samedi Gauril 2024**  
accueil 19h-20h

**Banquet Renaissance animé**  
Salle des Fêtes  
03140 Chantelle

Repas adulte 29€  
Enfant (-12 ans) 15€

Réservation obligatoire  
jusqu'au 23 mars  
06.78.78.24.04  
annedefrancechantelle@gmail.com

04.70.56.62.21  
chantelle.mairie@wanadoo.fr  
www.chantelle-bourbonnais.fr

n° 237  
Février 2024  
N°ISSN 1269-570X  
Dir. Publication:  
A. Bidaud

**Agenda**

( sous réserve de modification )

- Février**
- Le 04: Loto, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet
  - Le 10: Concert «Petite équipe» à Baba Yaga
  - Le 14: Contes et Histoires + Atelier créatif, Médiathèque
  - Le 18: Boum animée par Jean Luc, Années 80, Baba Yaga
  - Le 24: Tournoi d'échec, par l'ATEC (association des jeunes), Baba Yaga
  - Le 28: Carnaval des enfants, Salle Maupoil
- Mars**
- Le 01: Apéro troc "graines et boutures", grainothèque, Baba Yaga
  - Le 02: Concert "Brel à capella" par Nini Hent, Baba Yaga
  - Le 03: Contes jeune public "Le sac à histoires" par Nini Hent, Baba Yaga
  - Le 09: Concert de la chorale féministe, Baba Yaga
  - Le 09: Ouverture Pêche /Truite
  - Le 10: Projection du documentaire "WOMAN" de Yann Athus Bertrand, Baba Yaga, Salle Chardonnet
  - Le 13: Contes et Histoires + Atelier créatif, Médiathèque
  - Le 16: Printemps des Poètes, Lire Pour Tous, Médiathèque
  - Le 16: Concert « LeHache » à Baba Yaga
  - Le 24: Matinée saucisses, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet
  - Le 23: Scène ouverte, Baba Yaga
  - Le 30: Chasse aux œufs, Ecole Élémentaire
- Avril**
- Le 06: Repas Anne de France, Salle Chardonnet
  - Le 10: Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque
  - Le 14: Fanfare de Chantelle à Baba Yaga
  - Le 19: Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

## Le mot du Maire



Comment un maire d'une commune rurale pourrait-il éluder la crise agricole actuelle ?

Comme 85 % de la population française, j'apporte mon soutien à nos agriculteurs qui expriment le désarroi des populations qui ne

peuvent plus vivre de leur travail.

Les agriculteurs sont précieux pour notre souveraineté alimentaire, pour l'entretien de nos paysages et le développement de notre territoire. Ils sont les garants d'une alimentation saine et un maillon important de la filière économique. Nous apprécions de voir les bêtes dans les prés et les champs en culture.

En tant qu'élu, je partage leurs inquiétudes, car nos collectivités, tout comme les agriculteurs, rencontrent également des difficultés face à l'évolution permanente et parfois contradictoire des normes, des règlements et des contraintes administratives.

Par conséquent, je vous invite à soutenir nos agriculteurs en faisant l'effort de consommer local. Les circuits courts sont non seulement bons pour la planète, ils le sont également pour notre santé et la pérennisation de nos exploitations agricoles.

Mieux vaut manger moins mais manger de la qualité.

André BIDAUD



SICTOM SUD-ALLIER

# 100% TRI

## Objectif tri

### DANS LE BAC JAUNE, JE TRIE :

**100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT**

Un doute ? RDV sur l'application Guide du Tri !

**À jeter ? À trier ?**  
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DUTRI

Encore 25% d'emballages et de papiers jetés aux ordures ménagères !

### DANS LA COLONNE VERRE, JE TRIE :

**Bocaux** **Bouteilles** **Pots**

Encore 4% d'emballages en verre jetés aux ordures ménagères !

Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



Panneau Pocket



La Municipalité souhaite remercier l'ensemble de la population Chantelloise pour sa précieuse collaboration dans l'avancée du recensement.

Merci également à nos 3 agents recenseurs, qui se sont impliqués avec beaucoup de dynamisme et de rigueur dans leur mission.

Les résultats seront connus à la fin de l'année.



## Etat Civil



Décès:

- ◆ Ginette, Raymonde ROUMIGUÉ, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Marie-Thérèse PINEL, CHANTELLE
- ◆ Germaine, Gilberte MORGANT, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Colette, Louise, Jeanne, VESCOVI, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Marcel, Gilbert VILLECHENON, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Marie-Thérèse CANRY, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Agnès, Marie, Gabrielle, Germaine CHÂTEAU, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Nicole BUVAT, CHANTELLE
- ◆ Annick, Michelle, José SAINT-ROCH, CHANTELLE
- ◆ Françoise HYONNE, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Suzanne, Joséphine FONDARD, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Marie ALLIGIER, MAISON DE RETRAITE
- ◆ Louise, Jeanne, Pierrette ROVERA, CHANTELLE



JEUDI 15 FÉVRIER

9h00  
12h00

Au volant de son bus itinérant, La MAGIC va sillonner les routes du secteur, et stationner dans les différentes communes pour présenter l'ensemble de ses missions. Durant cette rencontre, des animations, des ateliers et des accompagnements numériques vous seront proposés. Equipement numérique en libre accès : Internet, Wifi, ordinateurs, tablettes, imprimante...

Notre devise

Aller vers les habitants pour créer, maintenir et faire vivre le lien social de proximité et les projets.

Gratuit

Place de la mairie  
CHANTELLE

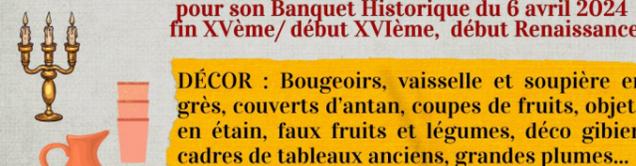
Tout public

Informations & Renseignements  
La MAGIC 04.70.58.20.68



La jeune Association ANNE DE FRANCE - Dame de Chantelle recherche des OBJETS

pour son Banquet Historique du 6 avril 2024 fin XVème/ début XVIème, début Renaissance



DÉCOR : Bougeoirs, vaisselle et soupière en grès, couverts d'antan, coupes de fruits, objets en étain, faux fruits et légumes, déco gibier, cadres de tableaux anciens, grandes plumes...

COUTURE/COSTUMES : tissus de velours, galons, rubans, fourrure, daim ou faux daim, tissu de cuir, draps unis de lin ou coton, fausses pierres précieuses, boucles rondes et ceintures de cuir, lacets de cuir, ...

merci beaucoup  
**DÉPOT DES DONNS :  
MAIRIE DE CHANTELLE,  
caisses dans le hall ...**

L'association Anne de France Dame de Chantelle organise un Banquet Renaissance animé le samedi 6 avril 2024 à la Salle des Fêtes Robert Chardonnet. Accueil de 19h à 20h. Réservation obligatoire au plus tard le 23 mars au 06-78-78-24-04.

Repas historique animé à table : adulte 29€ , enfant (-12 ans) 15€.

Pour mettre le public dans l'ambiance du début de la Renaissance (fin XVème-début XVIème), la jeune association recherche des objets pour ses décors. MERCI pour vos dons, à apporter à la Mairie de Chantelle.



### CONCERT

SAMEDI 10 FÉVRIER  
20H30



**LA PETITE EQUIPE**  
Groove poétique et nomade



### BOUM

DIMANCHE 18 FÉVRIER  
16H



**DJ Jean Luc**  
Déguisement et perruques recommandés



### TOURNOI D'ECHEC

SAMEDI 24 FÉVRIER  
15H



Entrée libre - places limitées  
Inscription au 06 64 61 25 33



HOTEL DE LA POSTE ET DES VOYAGEURS



HOTEL DE LA POSTE ET DES VOYAGEURS



HOTEL DE LA POSTE ET DES VOYAGEURS

## Information

L'application Intramuros ainsi que le site internet de la commune ont été mis en place par la Municipalité pour diffuser gratuitement les informations et manifestations de notre vie locale.

**Les associations sont invitées à contacter le secrétariat de mairie pour publier leurs manifestations**

## Activités

Ecole du Cirque 04 70 58 20 68

Ecole de musique 04 70 45 95 90

Ecole du foot 06 70 75 31 80

Mini Golf 04 70 56 62 21

Jardin pédagogique - Place de l'Oscambre

## Expositions Salle Maupoil

Du 1er Mai au 30 Septembre 2023

Expositions artistiques par Chantelle les Arts

## Expositions

Arthouse :10 Grande Rue Chantelle — 04 43 03 61 25

Maison du Tourisme : Exposition sur l'histoire et le patrimoine de Chantelle — 04 70 32 63 30

L'Atelier l'Arbre Bleu :1 Place de la Libération  
06 18 85 20 91

Galerie de l'Oscambre : 41 Place de l'Oscambre

## Sites

Site internet : [www.chantelle-bourbonnais.fr](http://www.chantelle-bourbonnais.fr)

Application mobile : Intramuros

[www.chantellelaculturelle.fr](http://www.chantellelaculturelle.fr)

Facebook: groupe « commune de Chantelle »



### ♦ A.C.C.A. (chasse)

M. LAURENT Jérémy

### ♦ ACDL

Mme JOUENNE Véronique - 06 20 62 09 15

### ♦ ACPG CATM

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

### ♦ Amicale des Sapeurs Pompiers

♦ M. DUPUIS Kévin — 07 86 09 18 78

### ♦ A.N.A.C.R (Anciens Combattants)

♦ M. ARNAUD Jean-Claude - 04 70 56 32 34

### ♦ Anne de France, Dame de Chantelle

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

### ♦ BABA YAGA

Mme THOMAS Aurélie - 06 16 09 65 53

### ♦ Bouffée d'air

M. ROUSSEAU Sébastien - 06 50 71 72 43

### ♦ Chantelle Sports Nature

[Chantellesportsnature.com](http://Chantellesportsnature.com)

### ♦ Chantelle Les Arts

Mme GAROCHE Sylvie - 04 70 32 70 24

### ♦ CSC (Foot)

M. CHEVALIER Jean-Paul- 06 70 75 31 80

### ♦ Comité des Fêtes

M. HERPOEL Mickael- 06 99 02 74 19

### ♦ Dentelle en Chantelle

Mme BOURDIER Annie

### ♦ Entraide et Solidarité

M. BUVAT Georges- 06 87 72 00 95

### ♦ Foyer Culturel Laïque :

Mme LESUEUR Mélanie - 07 87 12 40 59

### ♦ Gaule Chantelloise (Pêche)

M. BUVAT Jean - 04 70 56 65 68

### ♦ Groupe vocal « Chantelle Chante »

Mme DABADIE Christiane- 09 52 90 49 54

### ♦ Gymnastique et Danse

Mme ADAM Claudine - 04 70 56 69 74

### ♦ Les Gorges de la Boule

M. BOURDAROT Gilles - 04 70 56 64 50

### ♦ Lire pour Tous

Mme HOLJEVAC Annie 07 87 65 66 52

### ♦ Lyre Chantelloise

Mme BOULANGER Brigitte - 06 30 95 41 85

### ♦ Souvenir Français

M. BELOT Jacques - 04 70 56 94 76

### ♦ Vieilles Soupapes

M. JACQUET Dominique - 07 77 37 28 75

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## Commune de Chantelle

Mairie de Chantelle  
1 Place de la mairie  
03140 Chantelle

04.70.56.62.21

[chantelle.mairie@wanadoo.fr](mailto:chantelle.mairie@wanadoo.fr)  
[chantelle-bourbonnais.fr](http://chantelle-bourbonnais.fr)  
Intramuros



## Dates 2024

### Février

- Le **04 à 13h45**: Loto, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet  
Le **10**: Concert « Petite équipe » à Baba Yaga  
Le **14 à 10h30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Le **18** : Boum animée par Jean Luc, Années 80, Baba Yaga  
Le **24**: Tournoi d'échec, organisé par l'ATEC (association des jeunes), Baba Yaga  
Le **28 à 15H**: Carnaval des enfants, Salle Maupoil

### Mars

- Le **01**: Apéro troc "graines et boutures", grainothèque, Baba Yaga  
Le **02**: Concert "Brel à capella" par Nini Hent, Baba Yaga  
Le **03**: Contes jeune public "Le sac à histoires" par Nini Hent, Baba Yaga  
Le **09**: Concert de la chorale féministe, Baba Yaga  
Le **09**: Ouverture Pêche / Truite  
Le **10**: Projection du documentaire "WOMAN" de Yann Arthus Bertrand, Baba Yaga, Salle Chardonnet  
Le **13 à 10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Le **16 à 15H**: Printemps des Poètes, Lire Pour Tous, Médiathèque  
Le **16**: Concert « LeHache » à Baba Yaga  
Le **24 à 10H**: Matinée saucisses, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet  
Le **23**: Scène ouverte, Baba Yaga  
Le **30 à 10H**: Chasse aux œufs, Ecole Élémentaire

### Avril

- Le **06 à 19H**: Repas Anne de France, Salle Chardonnet  
Le **10 à 10H30**: Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque  
Le **14 à 15H**: Fanfare de Chantelle à Baba Yaga  
Le **19**: Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **20 à 20H**: Théâtre, Chantel'gym et détente, Salle Chardonnet  
Le **21** : Spectacle jeune public "Le petit poucet" par la Cie Krizo à Baba Yaga  
Le **27 8H-18H**: Brocante, Bouffée d'air, Parking Maison de retraite  
Le **27** : Assemblée Générale de l'association Baba Yaga

### Mai

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
**Tout le mois**: Exposition Artistes et Artisans, Galerie de l'Oscambre  
Le **01 à 8H**: Randonnée, Chantelle Sport Nature, Salle Chardonnet  
Le **04**: Concert « Thérèbène » à Baba Yaga  
Le **05 à 7H**: Randonnée muguet, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet  
Le **08 à 11H**: Commémoration du 8 Mai 1945  
Le **12 à 11H**: Saintes Reliques  
Le **15 à 10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Du **22 au 26**: Fête de la Nature  
Le **23**: Forum Association Symbiose  
Le **25**: Fête de la Nature gorges de la Bouble : Nettoyage du site  
Le **25 10H30-14H**: Apéro en Fanfare avec Bouge ton Bouble, à Baba Yaga  
Le **25 à partir de 18H**: Bouge Ton Bouble

### Juin

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
**Tout le mois**: Exposition Artistes et Artisans, Galerie de l'Oscambre  
Le **01**: Soirée dansante, Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **01 et 02**: Baba Gaïa, week-end Nature, Baba Yaga  
Le **05 à 10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Le **08**: Concours Pétanque, Amicale des Pompiers  
Le **08**: Concert Carine Achard, chansons françaises, Baba Yaga  
Le **09**: Elections européennes  
Le **14**: Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **16 7H-18H**: Bourse, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet  
Le **21 18H-23H**: Fête de la Musique, Place de la Mairie  
Le **22** : Scène ouverte, Baba Yaga  
Le **23**: Fête des écoles, Kermesse, Salle Chardonnet  
Le **29**: Les 100 ans du Foot, Salle Chardonnet

### Juillet du 1er au 07

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
**Tout le mois**: Exposition Artistes et Artisans, Galerie de l'Oscambre  
**Tout le mois** : Visite de Chantelle, Office de Tourisme  
Le **06** : Barbecue partagé, Baba Yaga  
Le **07 à 17H**: Concert Chorale, Église

### Juillet du 13 au 16

- Le **13**: Groupe Folklo  
Le **14 à 19H30**: **Apéritif, repas, Retraite aux flambeaux avec animation de rue par la Troupe des Sâti, bal, organisé par la municipalité, les sapeurs pompiers et CSC, Salle Chardonnet**  
Le **16 à 20H**: Lectures au jardin, Lire Pour Tous, Esplanade Abbaye

### Août

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
**Tout le mois**: Exposition Artistes et Artisans, Galerie de l'Oscambre  
**Tout le mois** : Visite de Chantelle, Office de Tourisme  
Le **03**: Concert d'été, Municipalité  
Le **13 à 20H** Lectures au jardin, Lire Pour Tous, Jardin Partagé

### Septembre

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
**Tout le mois**: Exposition Artistes et Artisans, Galerie de l'Oscambre  
Le **1er**: Journée multi-activités, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet  
Le **01**: Nettoie ton Bouble  
Le **14**: Journée du Patrimoine  
Le **18 à 10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Le **20 et 21**: Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **28 à 15H**: Magic Color, Salle Chardonnet

### Octobre

- Le **06 à 10H-18H**: Automnales au domaine de la Chênaie  
Le **12 à 10H30-18H**: Fête de la lecture, Lire Pour Tous, Salle Chardonnet  
Le **30**: HALLOWEEN :  
**10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
**16H**: Goûter école élémentaire /**17H**: Chasse aux bonbons

### Novembre

- Le **11 à 11H**: Commémoration du 11 novembre, Municipalité  
Le **13 à 10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Le **15** : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **16 à 15H**: Dictée, Médiathèque  
Le **23 à 12h30**: Repas des Jeunes d'hier, Municipalité, Salle Chardonnet  
Le **30 8H30-18H**: Bourse aux livres, Lire pour tous, Salle Maupoil

### Décembre

- Le **06** : Téléthron  
Le **07** : Sainte-Barbe, Pompiers, Salle Chardonnet  
Le **18 à 10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque



# Cérémonie des vœux du maire, 12 janvier 2024

Madame la Présidente de la Communauté de Communes, chère Véronique,  
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents de la Communauté de Communes,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants,  
Mesdames les directrices de l'école maternelle et de l'école élémentaire  
Mesdames et Messieurs les gendarmes,  
Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers,  
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,  
Maitre Gilles-Jean Portejoie et son épouse,  
Jean-Jacques et Françoise Kégelart,  
Père Yves Mathonnat, aumônier de l'Abbaye,  
Cédric Lachassine, conducteur de travaux à la Colas  
François Dart, DGS du Sictom,  
Sylvain Petit-jean DGA du Sictom,



Chers amis,

Comme viennent de le dire les enfants du CME, tous nos vœux se tournent naturellement vers vous.

J'ai une pensée toute particulière pour les 41 personnes qui sont décédées en 2023 (en incluant la Maison de Retraite), ainsi que pour leurs familles. Célébrons les 5 couples qui se sont unis par le mariage et les 6 au moyen du PACS, ainsi que les 8 nouveaux petits chantellois et chantelloises que nous avons eu la joie d'accueillir en 2023.

Que cette nouvelle année 2024 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels.

Qu'elle vous soit synonyme de vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

J'en profite pour remercier à nouveau les élus qui m'entourent, petits et grands, pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel communal qui se donne pleinement, au quotidien, dans sa mission de service public. Sans oublier nos secrétaires, Véronique et Morgane.

A chacun d'entre eux, je présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans leurs projets personnels, familiaux, de santé ainsi qu'à leurs familles.

J'en profite pour excuser notre jeune conseiller Kévin Dupuis qui a subi récemment une intervention chirurgicale.

Je nous souhaite également de bons vœux dans nos projets municipaux.

Merci également à Christine, qui me laisse toute liberté pour être au service des chantellois, notre grande famille.

Nous vivons une période sans précédent pour nos générations. Un temps suspendu aux mutations d'un virus qui a imposé un coup de frein brutal à notre vie sociale, économique, culturelle et associative. Malgré tout, l'équipe municipale a conduit ses actions avec optimisme et détermination. Le mandat dans lequel vous avez bien voulu nous confirmer en mars 2020, le fut avec une équipe largement renouvelée. Pas simple, pour tous les nouveaux élus de prendre part à la vie municipale dans un contexte sanitaire particulièrement contraint. Pourtant, j'ai vraiment ressenti l'envie unanime d'avancer et de travailler sur le programme électoral que nous vous avons présenté et malgré ces difficultés, nous sommes allés de l'avant.

J'en profite d'ailleurs pour vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance parce que vous savez que la confiance ne se décrète pas, elle s'acquiert avec le temps, parce que les promesses sont tenues lorsque les engagements d'une campagne se concrétisent.

Cette difficile année 2023 est enfin terminée, elle restera celle de la guerre en Ukraine et au Proche Orient, des émeutes l'été dernier, d'une inflation sans précédent avec l'explosion du coût de l'énergie et des denrées de première nécessité, compliquant ainsi la vie de bien des familles. 2023, qui a vu aussi grandir nos inquiétudes face aux expressions de haine et de violence, aux multiples remises en cause de nos instances démocratiques, de nos institutions, de l'action des forces de l'ordre. Tout cela traduit le mal être de notre République.

Être élu, c'est écouter, les bonnes comme les mauvaises nouvelles, être là pour les moments importants de la vie, qu'ils soient agréables ou plus tristes, et de voir, de sentir que 2023 a été une année éprouvante pour chacun d'entre vous, d'entre nous.

Je veux remercier les associations sportives, culturelles, culturelles et caritatives pour leur engagement dans notre vie quotidienne.

Merci à Edith et Judith pour l'accueil des touristes à la Maison du Tourisme.

Je remercie également nos artisans, commerçants, chefs d'entreprises et tout particulièrement les nouvelles installations, notamment Emilie Sancelme qui a repris la boutique de Tata Chiffon avec son commerce Taille Deux et Demi, Madame Sylvie Méchin qui a repris les taxis Bessac, Manon Auvray qui a ouvert la micro-crèche « Louison et ses compagnons » et Richard et Florine Jallet ont ouvert la librairie « Livre à venir ». Nous les remercions d'avoir choisi Chantelle pour implanter leur nouvelle activité. Et j'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine d'un bar à vin Chemin du Moulin Baron.

Je remercie Sandrine Roumegous pour son engagement auprès des enfants dans le cadre du CME et du minigolf tenu par les jeunes en juillet/août.

Je remercie nos enseignantes pour la très bonne collaboration avec la Municipalité et particulièrement Céline Peauger, la directrice de l'école élémentaire, pour son implication avec ses élèves de CM2 pour la recherche du nom de l'école élémentaire qui a été inaugurée le 9 décembre dernier et qui s'appelle désormais « l'école Jeanne Schneider ».

L'éducation de nos enfants constitue une priorité dans notre action et nous ne relâcherons pas nos efforts, dans la mesure de nos moyens, afin d'offrir les meilleures conditions possibles d'apprentissage. Au-delà du socle éducatif, il appartient aussi à la commune d'offrir des lieux d'accueil. Je fais de l'entretien et de la rénovation de nos écoles, patrimoine communal, un sujet majeur et prioritaire, car étudier dans un cadre agréable, cela fait également partie de la réussite scolaire. C'est dans cette optique que nous intervenons au quotidien pour entretenir les bâtiments qui accueillent nos élèves, que ce soit les enfants de Chantelle ou des communes environnantes.

Merci aux bénévoles de l'association Entraide et Solidarité pour leur engagement auprès des personnes dans le besoin, dont le nombre s'est malheureusement accru ces derniers mois. J'aimerais associer à ce remerciement le Secours Populaire de St Pourçain qui aide aussi les personnes en difficulté. Et je remercie sa présidente, Annie Bertrand, d'être là ce soir.

Merci à nos sapeurs-pompiers volontaires, toujours de plus en plus sollicités. Un remerciement particulier au chef de centre Thierry Courtinat pour son dévouement, qui est allé en renfort dans le Pas de Calais pour secourir les personnes dont les domiciles ont été inondés.

Je ne veux pas oublier nos sœurs de l'Abbaye, qui font rayonner notre commune par la couverture médiatique nationale tout au long de l'année et leur soutien ponctuel mais néanmoins très apprécié lorsqu'elles ouvrent leurs portes à des officiels pour mettre en valeur Chantelle.

Merci à Annie Holjevac qui anime le club de lecture et propose des animations bénévolement dans les écoles et qui fait vivre la médiathèque en compagnie de Morgane.

Merci aux personnels de l'Ehpad pour le travail accompli pour nos résidents malgré les difficultés importantes auxquelles ils sont confrontés.

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts ces dernières années. Si les taxes foncières ont augmenté de 7,1 % en 2023, c'est l'état qui l'a décidé, pour tenir compte de l'inflation, pas les communes.

Et si nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 2016, c'est parce qu'avec le conseil municipal, nous veillons à la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout au long de l'année. Comme nous nous y sommes engagés, la Municipalité poursuit son désendettement et je mets un point d'honneur à accompagner ce désendettement qui devrait être achevé en 2030. La page pourra alors se tourner et laisser la place à de nouveaux projets, à une nouvelle équipe ....

2024 sera une année charnière de par la volonté de la Municipalité de candidater au label « Petites Cités de Caractère », après avoir été élu « Village d'Avenir » en 2023. A cette occasion, je remercie Jean-Jacques Kégerlart pour son appui sur ce dossier qu'il a soutenu et porté auprès de la ministre.

Avant de passer aux travaux réalisés en 2023 par la Municipalité, je veux remercier le Président du Conseil Départemental ainsi que la Présidente de la Comcom pour le financement des travaux dans les Gorges, pour la restauration du Moulin des Pierres et du Grand Moulin, ainsi que la réfection complète des deux passerelles, des chemins d'accès, du chemin de la Font Corne pour un montant de 700 000 €.

A présent, les travaux réalisés par la Municipalité en 2023 :

Travaux	Coût HT	Subventions
Achat de terrains (terrains Route de Gannat, vers le pont romain et vers la grande passerelle)	9 290 €	0
Vestiaires pompiers	17 897	Sans demander de participation aux communes défendues par le centre de Chantelle
Aménagement studios meublés pour apprentis ou stagiaires	2 748	0
Cheminement piéton Gizat	6 533	0
Modernisation du stade (arrosage intégré + chauffe-eau)	42 324	Etat : 11 000 Dept : 15 000 Fafa : 7 000 } 33 000 € soit 80 %
Voirie Charboulat, Abbé Boudant....	19 948,50	Comcom 9935,00
Aménagement de bourg : 821 346 € Colas Treyve Cabinet Robin Atelier du Ginkgo	749 177 16 820 36 629 18 720	Région : 450 000 € Dépt : 210 000 € Au total 660 000 € soit 80 % des travaux Les 20 % restants ont été financés sur les fonds propres de la commune

En ce qui concerne les travaux d'aménagement de bourg, en 2021 le SIVOM a changé les conduites d'eau et en 2022 le SDE enfouit les lignes et remplacé les candélabres d'éclairage public par des lampes à LED pour un montant de 639 700 € dont le reste à charge pour la commune s'élève à 230 295 € étalés sur 15 ans. Merci aux riverains de la rue des Picardelles pour leur patience mais le résultat en valait le coup, non ?

Nous avons également refait les trottoirs ainsi que la voirie avec la mise en sécurité des piétons et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous avons de plus agrémenté les rues de massifs fleuris.

Ces travaux d'aménagement de bourg n'auraient pu se faire dans les aides financières de nos partenaires que sont l'Etat (via la DETR), la Région et le Conseil Départemental.

Un grand merci au Conseil Régional qui a financé ses travaux à hauteur de 50 % du montant HT soit 450 000 € de subventions. Je tiens à remercier l'auvergnat Brice Hortefeux qui a défendu notre dossier à la Région sans qui, ces travaux d'aménagement n'auraient pu être réalisés. Je remercie également nos deux conseillers régionaux Emmanuel Ferrand et Stéphanie Cartoux pour leur soutien permanent.

Nous avons investi beaucoup d'argent pour embellir notre commune et je trouve vraiment dommage que les gens roulent dans les massifs de fleurs récemment plantés. Nous avons dû mettre des pierres autour des parterres pour limiter les dégâts mais apparemment cela ne suffit pas. Je crois que nous allons être obligés de mettre à l'avenir des menhirs !

D'autre part, je rappelle que les trottoirs ne sont pas des places de stationnement ni des canisettes (autrement dit des crottoirs à chiens). Contrairement aux animaux qui ne peuvent ramasser leurs crottes, les maîtres responsables ramassent les déjections de leurs chiens. Les vrais coupables, ce ne sont pas les chiens mais bien leurs propriétaires !

Vous venez d'entendre la longue liste des travaux réalisés en 2023. Vous comprendrez qu'il nous faut souffler un peu en 2024 et en fonction de nos moyens financiers nous projetons :

- La sécurisation de l'accès à l'école maternelle avec une ouverture télécommandée comme à l'école élémentaire
- L'achat de parcelles longeant la rivière dans les Gorges dans le prolongement des Espaces Naturels Sensibles pour préserver notre patrimoine naturel
- L'instauration d'un Périmètre délimité des abords pour obtenir le label « Petites Cités de Caractère »
- Le suivi des routes, chemins et fossés
  
- L'achat de mobilier urbain (poubelles, bancs...)
- La réalisation d'un diagnostic pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Installation de lampes LED à la mairie et à la salle Chardonnet pour réaliser des économies d'énergie
- Etude pour la réfection de la cour de l'école élémentaire
- La mise à disposition très rapidement d'un local pour nos jeunes

Je tiens à rappeler que ces travaux ne se feront qu'en fonction des financements que nous pourrions obtenir de nos différents partenaires (Etat, Région, Département et bien évidemment la Comcom).

Nous sommes bien conscients qu'il reste encore des travaux à réaliser, et je m'engage à ce qu'ils se fassent durant le prochain mandat, à savoir :

- La rue des Vignerons
- La rue du 25 Août
- La place de l'Oscambre
- La rue de la République
- La rue de la Mont Suzette

Comme je l'ai dit tout à l'heure, ces travaux seront financés sans emprunt supplémentaire, tout en recherchant comme d'habitude le maximum de subventions. Nous n'avons pas le choix.

Dans quelques jours, le 18 janvier précisément, va débiter le recensement de la population de Chantelle. Le recensement, c'est important pour la commune car en fonction du nombre d'habitants comptabilisés, l'Etat nous verse plus ou moins d'argent. Par conséquent, je compte sur vous pour réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs que je vais vous présenter.

(Appeler les agents recenseurs et leur demander de préciser de quel secteur ils s'occupent)

Les moments forts de 2024 seront la nouvelle édition de Bouge ton Bouble le 25 mai, les 100 ans du Club de Foot le 29 juin, et les 35 ans de la chorale le 6 juillet. Nous espérons également accueillir un groupe folklorique dans le cadre des 50 ans de Cultures du Monde de Gannat.

En cette nouvelle année, j'ai proposé que deux sportifs licenciés à Chantelle Sport Nature soient mis à l'honneur aujourd'hui : Samuel Faivre-Duboz, originaire de Chantelle et Grégoire Béni, de Target. Je vais laisser Didier Boulanger vous présenter leurs performances. (médailles)

Pour conclure, au nom du Conseil Municipal et du CME, je vous adresse à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Beaucoup de réussite dans vos projets et plein de bonheur dans vos familles ainsi que pour notre belle commune.



**COMMUNE DE CHANTELLE  
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 2 FÉVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le deux février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chantelle s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de Monsieur André BIDAUD, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation par Monsieur le Maire de ladite commune le 29 janvier 2024.

Étaient présents : Mesdames Isabelle PERIN, Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Marie-Chantale LAMBRECHT, Céline MOYNAULT, Sandrine ROUMEGOUS et Messieurs Pascal PALAIN, Julien CHARBONNEL, Jean Paul CHEVALIER, Kevin DUPUIS, Julien GAYTE et Thierry ROLAND.

Absents excusés avec pouvoirs : Madame Céline BOUTONNET et Monsieur Stéphane BONNET qui donnent pouvoirs respectivement à Madame Brigitte DAEMEN et à Monsieur Jean Paul CHEVALIER.

**SECRETARIAT DE SÉANCE**

Conformément à l'article L1 2114 du code des communes, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Pascal PALAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

André BIDAUD propose la date du 23 février 2024.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2023**

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil du 24 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

**NUMÉRUE**

Pascal PALAIN propose de créer une nouvelle numérotation concernant les numéros 3 Bis rue du Souvenir Français et 7 Bis rue de la Grange Blonde dans le cadre d'une réaffectation ou d'une cession de bâtiments.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer lesdits numéros aux bâtiments concernés.

## **MODIFICATIONS DES RYTHMES SCOLAIRES**

Dans le cadre de l'organisation des horaires et des rythmes scolaires, André BIDAUD propose que la durée de la pause méridienne des élèves fréquentant les écoles de la commune soit maintenue à 1 heure 15 à la rentrée prochaine, afin de permettre la rotation des bus scolaires avec les collèges en fin d'après-midi. Il propose donc de renouveler une demande de dérogation auprès du directeur académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN) afin de maintenir la durée de pause méridienne entre 11h55 et 13h10 pour la maternelle et de 12h à 13h15 pour l'élémentaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

## **POTEAUX INCENDIE**

André BIDAUD rappelle que les poteaux d'incendie (au nombre de 25 sur la commune) font l'objet d'une maintenance réalisée par les services du SIVOM. Il propose conformément au décret relatif à la défense extérieure contre l'incendie (décret n°2015-235 du 27 février 2015 - article R.2225-9), de renouveler la convention de vérification et d'entretien des bouches et poteaux incendie avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) Sioule et Bouble à raison de 30 € par poteau, soit 750 € par an pour la totalité des équipements. La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans soit 2024, 2025 et 2026 et prendra fin au plus tard au 31 décembre 2026, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de proroger pour une durée de 3 ans la prestation de maintenance des bouches et des poteaux incendie par le SIVOM Sioule et Bouble selon les termes de la convention et les modalités financières présentés.

## **TAXE FONCIÈRE**

André BIDAUD signale qu'en 2021, afin de compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties a été transférée aux communes.

Si le transfert du taux départemental aux communes est neutre pour les contribuables, cette compensation modifie substantiellement à la hausse les montants de fiscalité sur les bâtiments communautaires du territoire.

Désormais, le montant du transfert budgétaire est erroné car entaché d'une part de taxe départementale allouée au titre de la compensation de la taxe d'habitation.

Il convient donc de corriger l'incidence du reversement de la part départementale sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties perçues par les communes, et ceci pour annuler le phénomène d'appauvrissement sans cause des communes contributrices comme Chantelle, celles-ci se trouvant départies d'une partie de leur compensation pour la taxe d'habitation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la rédaction de certains articles de la convention conclue le 16 décembre 2016 entre les 28 membres de l'ex Communauté de communes En Pays Saint-Pourcinois et de valider le présent avenant afin de corriger l'incidence financière susdite.

## **LOGEMENTS COMMUNAUX**

André BIDAUD présente les aménagements en cours ou programmés au sein des logements des 26 et 24 rue de la Font Neuve.

L'équipe des services techniques en assure la réalisation et procède actuellement à des travaux de rénovation intégrant peinture, remplacement de sols souples, installation de meubles de salle de bain et de cuisine au niveau du numéro 26. Ce logement sera prochainement occupé. Des travaux importants sont à prévoir au numéro 24.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le programme de travaux présentés.

## **ZONES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Julien GAYTE signale que la loi du 10 mars 2023 fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux en termes d'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action.

Les communes doivent désormais définir des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir d'éventuels projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc... Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Cette cartographie locale viendra compléter l'outil cartographique mis en place par l'Etat, permettant d'obtenir des informations sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Chantelle est une commune rurale d'environ 1000 hectares, constituée de terres agricoles (herbagères ou céréalières). Leur utilisation à d'autres fins que l'agriculture est encadrée par la loi ZAN. Les agriculteurs de la commune ne semblent pas envisager un changement de destination de leurs terres mais sont favorables au développement photovoltaïque sur les bâtiments agricoles.

Différents hangars agricoles ont été équipés sur le territoire communal ainsi que sur des maisons particulières. Néanmoins, le classement du bourg de Chantelle et du Pont Romain en zone de protection des Bâtiments de France ainsi que l'existence des Espaces Naturels Sensibles, limitent fortement les zones d'implantation des projets d'énergie renouvelable.

La Municipalité souhaite cependant participer à l'accélération de la production d'énergies renouvelables en poursuivant l'accompagnement des projets photovoltaïques tout en respectant l'aspect patrimonial et naturel propre à Chantelle. Pour ce faire, certaines zones du territoire, incluant des parcelles communales, ont été retenues pour l'implantation future d'éventuels projets d'énergies renouvelables, sans que cette pré-sélection ne soit figée dans le temps :

- Les Rocs de la Dinde
- La Font de l'Aume
- L'Orme Servant et les Pâturaux
- Les Mollards

La Municipalité s'oppose d'autre part à la réalisation de tout projet éolien sur le territoire communal en cohésion avec le SCOT de la communauté de communes Saint- Pourçain- Sioule-Limagne afin de protéger les vues sur l'Abbaye, les Gorges de la Bouble et le Pont Romain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, identifie les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Sépulture**

André BIDAUD propose de répondre favorablement à une demande de l'association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc concernant la pose d'un monument funéraire sur la tombe actuellement nue d'un ancien combattant d'Algérie décédé à la maison de retraite en 2020.

L'entreprise BEAUDONNET ayant établi un devis d'un montant de 805,74 € TTC pour cette réalisation, le Conseil municipal valide cette proposition et décide d'engager les travaux.

- **Village d'avenir**

Pascal PALAIN informe les membres du Conseil Municipal que la commune est désormais affiliée au programme "Villages d'avenir" ayant pour objectif de soutenir davantage les communes rurales dans la conduite de leurs projets.

Ce programme d'ingénierie, initié par les services de l'État, aura pour mission d'accompagner les communes dans leurs projets portant sur le logement, la sobriété énergétique, les mobilités, la santé, le patrimoine ou encore le développement économique.

- **Fête de la nature**

Isabelle PERIN présente au Conseil Municipal le projet « Fête de la Nature 2024 ».

Cette action, portée par la Communauté de Communes St Pourçain-Sioule-Limagne, aura lieu du 21 au 26 mai 2024 et a pour objectif de sensibiliser le public à la nature et à la protection de l'environnement mais aussi de valoriser notre espace naturel et en détaille les animations envisagées avec :

- 23 mai 18h00 - Salle de la Mairie - Échange avec les agriculteurs et l'association "Symbiose Allier",
- Exposition "Photos Nature" dans le quartier du Cul de Sac,
- Animations et ateliers à la galerie de l'Oscambre,
- Animation au Jardin partagé

- **Festival de Gannat**

André BIDAUD propose que la commune adhère au Festival de Gannat « les Cultures du Monde" pour un montant de 40 € et signale l'accueil programmé en soirée d'un groupe folklorique originaire du Mexique, le 13 juillet prochain pour un coût de 900 € TTC.

À l'issue du traditionnel repas dans les familles, souhaité par l'organisation, le groupe se produira à proximité de la salle Robert CHARDONNET, en soirée, le même jour.

- **Remerciements**

André BIDAUD fait part au Conseil Municipal des nombreux courriers de voeux et de remerciements de :

- l'Association Entraide et Solidarité : pour le soutien de la commune,
- l'Association des Gorges de la Bouble : pour la prise en charge de la destruction d'un nid de frelons asiatiques,
- Mr et Mme BUVAT Paul : pour le travail accompli,
- Mr PELTIER Jean Luc : à l'occasion de son départ de l'épicerie VIVAL,
- Mère PASCALE, au nom de la Communauté des sœurs de l'Abbaye : pour les chocolats offerts,
- Arsène DESAPHY pour le passage en calèche du Père Noël à l'école,
- Kévin et Coralie DUPUIS à l'occasion de la naissance de leur petite Jade.

**pour les Bons d'achat pour les personnes n'ayant pu assister au repas du CCAS :**

- Mme Madeleine LANDRIEVE
- Mr Gérard LEBRET
- Mr et Mme Jean MACIOLAK

**pour le Repas des Jeunes d'Hier :**

- Mr et Mme André NICOLAS
- Mme Viviane LECHANTRE

L'ordre du jour étant épuisé, le procès-verbal a été clos et les membres présents ont signé.  
La séance est levée à 22 heures 30. -----